

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 25/05/2012</p> <p>Date de publication : 07/06/2012</p>	<p style="text-align: center;">SÉANCE DU 31 MAI 2012 À ESNANDES</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président (sauf à la question 1)</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE (jusqu'à la 21^{ème} question et la 59^{ème} question), M. Michel Martial DURIEUX (jusqu'à la 15^{ème} question et la 59^{ème} question), Mme Suzanne TALLARD (de la 7^{ème} à la 10^{ème} question), M. Yann JUIN, M. Denis LEROY (jusqu'à la 15^{ème} question et la 59^{ème} question), M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ (jusqu'à la 21^{ème} question et la 59^{ème} question), M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS, M. Christian PEREZ, M. Jean-François VATRÉ, Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, M. Patrick ANGIBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX (jusqu'à la 21^{ème} question et la 59^{ème} question), M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Émilie DE GUÉNIN-SABOURAUD, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Jack DILLENBOURG, Mme Sylviane DULIOUST, M. Gérard FOUGERAY, M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Arnaud JAULIN, M. Charles KLOBOUKOFF, Monsieur Guillaume KRABAL, Mme Sabrina LACONI, M. Patrick LARIBLE, M. Arnaud LATREUILLE (jusqu'à la 15^{ème} question et la 59^{ème} question), M. Daniel MATIFAS, Mme Esther MÉMAIN (de la 7^{ème} à la 10^{ème} question), M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NEDELEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT (jusqu'à la 15^{ème} question et la 59^{ème} question), M. Yannick REVERS, Mme Véronique RUSSEIL, M. Jean-Marc SORNIN, M. Michel VEYSSIÈRE, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Maxime BONO (à la question 1), M. Jean-François FOUNTAINE (à partir de la 22^{ème} question), M. Michel-Martial DURIEUX (à partir de la 16^{ème} question), Mme Suzanne TALLARD (de la 1^{ère} à la 6^{ème} question et de la 11^{ème} à la 59^{ème} question) procuration à M. Guy COURSAN, Monsieur Denis LEROY (à partir de la 16^{ème} question), Mme Maryline SIMONE (à partir de la 22^{ème} question) procuration à M. Maxime BONO, M. Henri LAMBERT procuration à M. Gérard GOUSSEAU, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Aimé GLOUX procuration à M. Christian PEREZ, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à Mme Nathalie GARNIER, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Yves AUDOUX (jusqu'à la 21^{ème} question), M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, M. Patrice JOUBERT procuration à M. Alain BUCHERIE, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX (à partir de la 22^{ème} question), M. Bruno BARBIER procuration à Mme Josseline GUITTON, Mme Brigitte BAUDRY, M. René BÉNÉTEAU procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à M. Denis LEROY (jusqu'à la 15^{ème} question), M. Michel BOBRIE, M. Jean-Claude CHICHÉ procuration à M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Christelle CLAYSAC procuration à Mme Sylviane DULIOUST, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE procuration à M. Jean-François VATRE, M. Paulin DEROIR procuration à Mme Annie PHELUT (jusqu'à la 15^{ème} question), M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI procuration à M. Jean-François FOUNTAINE (jusqu'à la 21^{ème} question), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à Mme Sabrina LACONI, Mme Patricia FRIOU procuration à M. Pierre MALBOSC, Mme Lolita GARNIER procuration à Mme Nathalie DUPUY, Mme Brigitte GRAUX procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. Dominique HÉBERT procuration à M. Daniel MATIFAS, Mme Anne-Laure JAUMOILLIE procuration à Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Philippe JOUSSEMET, M. David LABICHE procuration à M. Gérard FOUGERAY, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Patrick LARIBLE, M. Arnaud LATREUILLE (à partir de la 16^{ème} question) procuration à Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Philippe MASSONNET procuration à M. Michel-Martial DURIEUX (jusqu'à la 15^{ème} question), Mme Esther MEMAIN (de la 1^{ère} à la 6^{ème} question et de la 11^{ème} à la 59^{ème} question), M. Sylvain MEUNIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU procuration à Mme Nicole THOREAU, Mme Dominique MORVANT procuration à M. Pierre DERMONCOURT, Mme Annie PHELUT (à partir de la 16^{ème} question), M. Michel PLANCHE procuration à M. Jean-Marc SORNIN, M. Jean-Pierre ROBLIN procuration à M. Yann JUIN, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Christiane STAUB, M. Abdel Nasser ZERARGA procuration à M. Michel AUTRUSSEAU, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Nathalie GARNIER</p>
--	---

	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	50	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	27	Suffrages exprimés :	77
		Pour l'adoption :	77
Nombre de votants :	77	Contre l'adoption :	0

N° 54

Titre / COMMUNE DE LA ROCHELLE - CONSTRUCTION DU BÂTIMENT "ENR" - AVENANT AU MARCHÉ MAÎTRISE D'OEUVRE

Madame BRIDONNEAU expose que la maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment ENR à Chef de Baie, zone Technocéan a été confiée, après une procédure de concours, à Laurent Perreau (mandataire) pour un montant de 246 000 € HT.

Le forfait définitif a été confirmé à ce même montant par avenant n°1 qui fixait, par ailleurs, le coût prévisionnel des travaux à 2 000 000 € HT.

Le programme initial proposait un bâtiment BBC mais afin d'améliorer l'efficacité énergétique et d'obtenir un bâtiment BEPOS certifié des modifications sont à prendre en compte.

Cette évolution du projet nécessite des travaux supplémentaires, et pour le maître d'œuvre un suivi du chantier des principaux lots techniques plus important.

Un avenant n°2 peut être passé avec le maître d'œuvre pour prendre en compte une modification des missions portant sur l'élaboration des plans d'exécution et sur la conduite technique du chantier (missions EXE et DET), ainsi que la gestion technique et suivi des travaux supplémentaires, comme suit :

Honoraires	Marché initial		avenant		Nouveau montant
Maîtrise d'œuvre - PERREAU	108 800,00		7 921,49		116 721,49
EZH	40 000,00		8 000,00		48 000,00
CEGETEC	14 000,00				14 000,00
Bois Concept/Bag	12 500,00		7 000,00		19 500,00
Kheops	12 500,00				12 500,00
Acoustex	4 200,00				4 200,00
Oteec	54 000,00		4 000,00		58 000,00
TOTAL Travaux	246 000,00		26 921,49		272 921,49

Après délibération, le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant, approuvé par la commission d'appel d'offres du 10 mai 2012.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LA VICE-PRESIDENTE

Marie-Claude BRIDONNEAU